

Monsieur Philippe DELRUE
Président de l'Association Droit au vélo
Monsieur Alain LEGRAND
Correspondant local de Valenciennes
23 rue Gosselet

59000 LILLE

Valenciennes, le 27 février 2014

Monsieur le Président, Monsieur le correspondant local,

Votre courrier en date du 20 février dernier m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

Vous avez bien voulu me solliciter dans le cadre des élections municipales à Valenciennes, afin de connaître mes propositions en faveur du vélo.

Permettez-moi d'abord de saluer le travail inestimable réalisé par l'ADAV, véritable force de propositions et d'actions pour sensibiliser et promouvoir la petite reine.

Comme vous le savez, je n'aurai pas besoin de m'engager dans le cadre de cette campagne à mettre en place un Plan Vélo pour Valenciennes puisqu'il existe déjà.

Lancé par notre équipe en 2008, ce Plan Vélo, il me semble important de le rappeler, a pour objectifs de concrétiser la priorité donnée au développement des modes de transport alternatifs, d'optimiser le stationnement de proximité (installation d'arceaux...), d'améliorer l'accessibilité de la ville pour les vélos (aménagement de pistes cyclables...), de développer la lisibilité des aménagements (signalétique supplémentaire...), de renforcer la concertation avec les usagers de la "petite reine" et d'encourager la participation aux plans de déplacement entreprises.

Une première phase a concerné l'intérieur des boulevards, avec le développement des "contre sens" vélo dans les rues en sens unique. 34 rues ont ainsi été aménagées, tout comme le centre-ville inter-boulevards qui a été classé en zone 30.

La seconde phase a couvert le reste du centre-ville. 35 rues supplémentaires ont ainsi été concernées, sans oublier bien sûr le traitement vélo des grands projets de voirie : boulevard Harpignies, place Cardon, avenue Pompidou et boulevard Carpeaux.

Je rappelle aussi qu'une commission Vélo a été instaurée dès 2007 incluant les associations de promotion du vélo telles que l'ADAV. Si cette commission a depuis été intégrée à la commission déplacements, c'est parce que le vélo fait désormais et systématiquement partie prenante de tous les aménagements de voirie réalisés par la Ville de Valenciennes.

Vous savez aussi le soutien actif que la Ville de Valenciennes a depuis le début apporté à votre manifestation Val'en cycles, organisé tous les ans en septembre. Ce sera bien sûr de nouveau le cas lors de la prochaine édition.

.../...

Si les Valenciennois m'accorderaient leur confiance le 23 mars prochain, soyez convaincus que je continuerai de porter une attention particulière à la place du vélo dans tous les projets d'aménagements urbains et de voiries, à poursuivre à vos côtés la promotion de ce mode de déplacement doux dans le cadre d'une nouvelle phase de notre Plan Vélo au-delà du centre-ville et à encourager la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole à accompagner les efforts de la Ville de Valenciennes à l'échelle de son territoire, tant il faut bien reconnaître que Valenciennes est bien la seule commune de l'arrondissement à avoir mené une politique aussi volontariste en faveur de la pratique du vélo.

En vous remerciant chaleureusement pour votre sollicitation je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le correspondant local, l'expression de mes cordiales salutations.

Corbett

Laurent DEGALLAIX